

Communiqué aux médias concernant l'assemblée plénière de la Conférence centrale des 21 et 22 juin 2013

Acceptation de principe d'un renforcement de l'engagement financier

La Conférence centrale catholique romaine de Suisse a tenu son assemblée plénière les 21 et 22 juin 2013 à Saint-Maurice (VS). La rencontre a été consacrée essentiellement à des questions financières, dont l'importance, toutefois, va bien au-delà de considérations purement matérielles. Ainsi, pour tenir compte de la réorientation de l'engagement financier en Suisse de l'Action de Carême, les organisations ecclésiastiques cantonales se sont majoritairement déclarées prêtes à un relèvement de 3% par an leurs contributions annuelles dues à la Conférence centrale. Cette hausse régulière, qui interviendra dès 2014 pour prendre fin en 2018, permettra à l'œuvre d'entraide de se concentrer encore plus fortement sur ce qui constitue sa mission première: promouvoir la justice et le recul de la pauvreté au Sud au nom de la foi chrétienne.

Attente d'un état d'esprit positif et d'une volonté de collaborer

Cette acceptation d'un effort financier supplémentaire est toutefois soumise à des exigences préalables. Parmi celles-ci figure au premier chef une volonté attendue de la part de la Conférence des évêques suisses de dialoguer et de collaborer. On souhaite également que les principaux repères chiffrés relatifs à l'engagement de l'Action de Carême en Suisse soient convenus rapidement et que les changements arrêtés interviennent dans les délais fixés. C'est à ces conditions seulement que le travail de conviction indispensable à entreprendre auprès des organes législatifs des organisations ecclésiastiques cantonales et des communes ecclésiastiques/paroisses aura des chances de succès. Le président de la Conférence centrale, Hans Wüst, a tenu aux délégués des propos venant du fond du cœur lorsqu'il a exprimé son désagrément face aux diatribes lancées à diverses reprises par le diocèse de Coire contre les structures de droit public ecclésiastique. Il a souligné aussi que de tels propos avaient à chaque fois pour effet d'entamer la bonne volonté des membres de la Conférence centrale à entretenir la discussion avec la CES. Dans les réponses écrites à la récente consultation menée auprès d'eux, maintes questions ont été soulevées à cet égard. En outre, les organisations ecclésiastiques cantonales confrontées à des initiatives de partis politiques mettant en cause le financement ecclésial ont relevé que leur acceptation de la hausse proposée des contributions dépendrait également d'une absence de détérioration significative de leur situation matérielle.

Augmentation du crédit du cofinancement d'un demi-million en deux ans

Après s'être prononcé en faveur d'une augmentation des contributions à verser à la Conférence centrale, les délégués ont approuvé à une large majorité le budget 2014. Le poste de loin le plus important, soit le crédit alloué pour le cofinancement des tâches et projets que l'Eglise entreprend au niveau suisse, passera l'an prochain de CHF 7,1 mio à CHF 7,35 mio. Conjointement avec l'augmentation de CHF 205'000.- intervenue durant l'année en cours, les organisations ecclésiastiques cantonales mettront à disposition plus d'un demi-million de francs supplémentaires sur une période de deux ans.

Montants importants affectés à des projets de changement malgré un besoin persistant d'économies

La nécessité de prendre des mesures supplémentaires d'économie s'agissant du cofinancement des tâches accomplies par l'Eglise au niveau de la Suisse et des régions linguistiques est une conséquence de la diminution de la participation de l'Action de Carême, laquelle passera de CHF 2,75 mio en 2011 à CHF 1,6 mio en 2014. Pour faire face à la pression financière engendrée par cette évolution, les organismes compétents ne se borneront pas à diminuer les subsides alloués. Ils promouvront parallèlement une concentration des forces et une focalisation des activités sur les défis fondamentaux de l'Eglise. Et là où des économies, voire des sorties du cofinancement, se révéleront indispensables, on préviendra autant que faire se peut d'éventuelles répercussions graves de ces mesures sur le personnel. C'est dans cette perspective que les délégués ont approuvé l'affectation de sommes très importantes pour la réorganisation du secrétariat général de la CES et le projet déjà avancé de réaménagement de l'activité médiatique de l'Eglise, ainsi qu'un subside destiné à permettre à l'association Pro Filia d'améliorer son autofinancement au travers de campagnes de fundraising.

Développement de la communication de la Conférence centrale

C'est également dans le contexte des défis financiers à relever que s'inscrit une décision de la Conférence centrale de développer un concept de communication devant permettre d'optimiser les instruments dont elle dispose actuellement, cela de manière à pouvoir sensibiliser efficacement les milieux d'Eglise aux besoins de financement des activités ecclésiales à l'échelon suisse. A l'heure qu'il est, la recherche d'une agence de communication adéquate est en cours, et des mesures concrètes sont attendues pour l'année prochaine. Le budget nécessaire a été revu fortement à la hausse.

«Louange perpétuelle» depuis 1500 ans

La veille de la partie statutaire de leur assemblée plénière, les délégués à la Conférence centrale ont honoré une invitation lancée par l'Abbé de Saint-Maurice, Mgr Joseph Roduit, à visiter l'abbaye et à assister à un service religieux communautaire s'inscrivant dans la tradition de la «louange perpétuelle» (laus perennis) respectée sans interruption depuis 1500 ans. Les fouilles de cinq églises successives, les châsses et objets liturgiques de grande valeur, sur le plan artistique aussi, le chant et la prière des chanoines de l'ordre de saint Augustin ainsi que les informations fournies sur les projets ambitieux lancés dans le contexte de la célébration du 1500^e anniversaire de la fondation de l'abbaye en 2015 ont permis de voir de ses propres yeux comment l'Eglise a tracé son chemin à travers les âges. Vieilles pierres et chant des psaumes, don de sa vie et objets d'art sacré, époques de développement florissant et attaques de brigands, confession de foi et écrits témoignant d'une réflexion critique, tous ces éléments furent et restent constitutifs de l'Eglise. Ils forment également la toile de fond dans laquelle s'inscrit l'action de la Conférence centrale, de ses membres ainsi que des délégués de ces derniers.

Extrait des propos introductifs de Hans Wüst, président de la Conférence centrale

L'organisation et le financement des institutions de l'Eglise actives à l'échelon supra cantonal et supra diocésain comptent au nombre de nos tâches importantes. Celles-ci représentent un défi en raison notamment de la nécessité de compenser le tarissement prévu de la source de financement qu'ont constitué jusqu'ici les fonds du secteur suisse de l'Action de Carême. Dans cette situation, l'entretien d'un dialogue et d'une collaboration entre la Conférence centrale et la CES revêtent une importance décisive. A cet égard, je ressens bien l'aspiration profonde des membres, à savoir de faire montre d'une attitude fondamentalement positive, cela même si les efforts consentis à cet égard sont régulièrement entravés par des déclarations décourageantes émanant du diocèse de Coire. Ces propos dénigrants tenus à l'encontre des structures de droit public ecclésiastique m'affectent souvent, il est vrai. Mais après une nuit de sommeil, je me dis qu'il vaut mieux ne pas y prêter trop d'attention et se concentrer sur le fait que notre mission commune au service de l'Eglise a de multiples côtés positifs et porte des fruits. Ce sont ces aspects-là qu'il convient de garder en ligne de mire plutôt que les réflexions négatives. Ainsi, la frustration éprouvée cède la place à la joie et à l'espérance.

Cette joie et cette espérance, je les ai ressenties lors de la célébration du 150^e anniversaire de la création de la Conférence des évêques suisses à Einsiedeln le 2 juin 2013. Dans son homélie, son président, Mgr Markus Büchel, a braqué le faisceau sur la tâche commune et relégué dans l'ombre les antagonismes lorsqu'il a déclaré ceci: «Si, à l'occasion de cet anniversaire, nous ne tournons pas uniquement nos yeux vers le passé, mais aussi vers l'avenir, avec pleine confiance en Dieu, je crois entendre un avertissement qui nous est adressé, à nous la direction de l'Eglise: fiez-vous à l'action de l'Esprit de Dieu qui, aujourd'hui aussi, se manifeste au travers des laïcs, eux qui sont profondément ancrés dans le monde. Souvent, ils ressentent plus directement et avec plus d'acuité les aspirations des hommes de notre temps et de quelle manière le message chrétien peut les aider dans la conduite de leur vie.» Puis, soulignant la nécessité d'un dialogue constructif, le président de la Conférence des évêques a poursuivi en ces termes: «Aujourd'hui plus que jamais, il appartient aux évêques de faire montre de collégialité et d'être unis dans la société profondément laïque qui est la nôtre et face à la laïcité de l'Etat. Nous nous mouvons dans un environnement très volatile, et il est important que nous, les évêques, affrontions les défis que nous lançent l'avenir dans un esprit de collaboration confraternelle.»

De notre côté, abordons nos tâches communes avec l'espoir que cette collaboration confraternelle au sein de la Conférence des évêques se renforce et soit perceptible de l'extérieur, de manière à ce que l'action de la Conférence centrale soit considérée avec bienveillance et soutenue. Je remercie tous les membres de la Conférence des évêques qui reconnaissent nos structures de droit public ecclésiastique et nous facilitent ainsi la tâche. Enfin, je dis ma gratitude à tous ceux qui, parmi vous, ne se laissent pas décourager et sont convaincus que la Conférence centrale et la mission qu'elle assume à l'échelon de la Suisse continuent à répondre à une nécessité et pour qui la solidarité à l'égard des membres moins bien dotés financièrement constitue une préoccupation importante.»

Zurich, le 24 juin 2013

Daniel Kosch